

Date de dépôt : 11 mai 2016

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Eric Stauffer : Combien de postes d'apprentis à l'Etat en 2015 ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 22 avril 2016, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

La Commission des finances ayant refusé que je pose cette question, j'interpelle directement le Conseil d'Etat.

Pour avoir une bonne vision de l'Etat de Genève, nous devons disposer des chiffres détaillés sur l'effort de formation, par service, dans le Grand Etat.

La directive de préférence cantonale demande un recours à l'office cantonal de l'emploi. Il est important de savoir quels sont les départements et services qui jouent le jeu et ceux qui ne le font pas.

Voici ma question :

En 2015, combien y a-t-il eu de postes d'apprentis dans le Grand Etat (y compris le Petit Etat et les entités subventionnées), en précisant par service ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

En réponse à la question écrite urgente 471, veuillez trouver le tableau de synthèse suivant :

Entité	Nombre d'apprentis au 31.12.2015
Fondation des immeubles pour les organisations internationales	0
Etat	215
Services industriels de Genève	66
Cliniques de Joli-Mont et Montana	2
Etablissements médico-sociaux	67
Etablissements publics pour l'intégration	50
Hôpitaux universitaires de Genève	173
Hospice général	22
Institution genevoise de maintien à domicile	28
Fondation des parkings	2
Transports publics genevois	9
Hautes écoles spécialisées	19
Université de Genève	43
Genève Aéroport	7
Palexpo SA	2
Total	705

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP